

**RAPPORT DE JURY
CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE THEATRE
SESSION 2024**

La Certification Complémentaire Théâtre valide la reconnaissance d'un parcours de formation et l'acquisition de compétences professionnelles qui ne relèvent pas nécessairement du champ du concours du candidat. Les modalités de passation et les attendus du jury sont explicités dans la **note de service n°2019-104 du 16-7-2019** parue au **bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2019** disponible sur :

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39028

17 candidats ont déposé auprès de la DEC (Division des Examens et Concours) leur dossier de candidature. **17 candidats** se sont présentés à l'examen. Parmi eux, **9 candidats** ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10, ont été déclarés **admis**.

Ce rapport de jury a pour objectif de permettre aux candidats de se préparer au mieux à l'examen. Le jury vise ici à préciser ses attentes et à présenter quelques conseils aux futurs candidats, qu'ils aient déjà présenté l'examen ou qu'ils s'agissent d'une première candidature.

Profil des candidats présents à l'examen

Parmi les candidats, on compte **3 professeurs des écoles** et **14 professeurs du 2nd degré** (13 enseignent en collège, 2 en lycée, 1 en lycée professionnel, 1 à l'AEFE). Se sont présentés à l'examen 11 professeurs certifiés (10 Lettres Modernes et 1 Lettres Classiques), 3 professeurs agrégés (2 Lettres Modernes et 1 professeur d'HG).

Les candidats présents cette année se répartissent ainsi sur **l'ensemble du territoire académique** :

- Pour le **44** : 5 candidats (3 du 2nd degré et 2 candidats du 1^{er} degré) ;
- Pour le **49** : 5 candidats (4 du 2nd degré et 1 du 1^{er} degré) ;
- Pour le **72** : 2 candidats du 2nd degré ;
- Pour le **85** : 4 candidats du 2nd degré (4 candidats du 2nd degré).

L'examen

Le candidat remet lors de son inscription un **rapport dactylographié de cinq pages maximum**. Par souci d'équité entre les candidats, on évitera les annexes et tout autre document complémentaire. Le candidat a toute latitude, durant sa passation, d'exploiter et d'expliciter certaines actions mises en œuvre. Ce rapport comporte :



ACADÉMIE DE NANTES

Liberté
Égalité
Fraternité

- « un curriculum vitae détaillé précisant les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger,
- les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de séjours professionnels à l'étranger, de sessions de formation, de projets partenariaux que [le candidat] a pu initier ou auxquels il a pu participer, pouvant comprendre un développement commenté de celle de ces expériences qui lui paraît la plus significative ;
- tout autre élément tangible marquant l'implication du candidat dans le secteur choisi, tels que travaux de recherche, publications effectuées à titre personnel ou professionnel, etc », **BO n°30 du 25-7-2019.**

Le bulletin officiel précise, par ailleurs, les attendus du jury en termes d'évaluation :

- « la connaissance de la dramaturgie et des méthodes d'étude des textes de théâtre et de leurs représentations ;
- l'expérience acquise dans la fréquentation des spectacles et des institutions théâtrales ;
- la capacité à présenter et à analyser un spectacle ou une mise en scène, et à les mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques ;
- la connaissance des programmes officiels des enseignements optionnels et de spécialité théâtre en lycée ;
- la capacité à mettre en œuvre, au sein d'une équipe pédagogique et en partenariat avec des intervenants artistiques, un parcours de formation des élèves s'appuyant sur des études de cas précis. »

Le rapport

Quoique non soumis à une note, le rapport constitue un **élément précieux** pour le **candidat** comme pour le **jury**.

Il permet au **candidat** d'opérer un **retour réflexif** sur son parcours : expériences antérieures (animation d'ateliers, projets s'inscrivant dans le cadre du PEAC...), connaissances, compétences professionnelles éventuellement construites dans le cadre de la mise en œuvre de projets partenariaux. Cette **démarche réflexive** – et non narrative – est essentielle. Les candidats qui ont été admis cette année sont ceux qui se sont pleinement inscrits dans cette approche. Le jury rappelle qu'il s'agit d'un **écrit professionnel** où le candidat doit être en mesure d'**objectiver son parcours professionnel**. Le rapport doit rendre compte d'une **prise de recul réflexive** sur les **questionnements, problématiques et enjeux** de l'enseignement du théâtre (classes CHAT et enseignement en lycée). Le jury rappelle que la certification complémentaire valide la reconnaissance de compétences spécifiques à cet enseignement. Il ne s'agit ni d'animer un atelier théâtre ni de valider la seule capacité à organiser un spectacle de fin d'année. **Il ne s'agit pas plus d'une VAE (validation des acquis de l'expérience).**



ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les **lectures du candidat, nécessaires et attendues**, peuvent, à ce titre, **enrichir sa réflexion**. Elles la prolongent, la précisent, l'approfondissent sans pour autant se substituer à elle.

Il fournit au **jury** des éléments sur le **parcours** et le **profil du candidat**, sur sa **motivation**, sur sa **capacité à entrer dans une démarche globale**. Le jury attend du candidat une réflexion engagée autour d'une **mise en perspective des différents éléments à convoquer dans la pratique du jeu avec les élèves** : rapport au texte, dimension et choix artistiques dans les propositions faites au plateau, capacité à « théoriser » une approche pédagogique et didactique centrée sur les apprentissages des élèves au sein d'un parcours de formation, capacité à convoquer des références théoriques dans la construction des savoirs des élèves, capacité à faire entrer les élèves dans un processus de création, capacité à travailler dans une dynamique partenariale (comédiens, professionnels du spectacle, structures partenaires). Il apparaît essentiel que le candidat soit en mesure de **se décentrer de sa discipline** pour construire une **vision globale de cet enseignement**.

Le jury attend des candidats qu'ils aient réfléchi sur les **trois axes fondamentaux des apprentissages des élèves : la pratique artistique, l'école du spectateur, la composante historique, esthétique et culturelle**. Ces trois composantes de l'enseignement du théâtre doivent être pensées en étroite relation les unes avec les autres. On ne saurait dissocier le travail conduit sur les œuvres ou sur l'histoire du genre avec les élèves du travail au plateau.

Le jury apprécie le **soin** qui est **apporté à l'écriture de ce document** tant dans sa **forme** que dans le **fond** : structure, style, orthographe, réflexion authentique sur les **problématiques** et **questionnements** inhérents à l'enseignement du théâtre. Cet écrit n'est ni une lettre de motivation, ni un CV étoffé, ni le récit d'une ou plusieurs expériences du candidat qui, aussi riches soient-elles, ne rendent pas compte d'une **appropriation** et d'une **compréhension** du **sens** et des **enjeux** de la **passation de cette certification**.

La passation de l'examen

L'exposé de 10 minutes maximum

Il n'est **pas une simple redite du rapport** dont le jury a pris connaissance au préalable. Le candidat peut développer son propos à partir de quelques notes à condition de s'en détacher et de ne pas les lire lors de l'exposé.

On ne peut que rappeler que **cet examen doit être préparé en amont** : structure de la présentation, **capacité à problématiser une approche didactique et pédagogique de l'enseignement du théâtre**, capacité à s'appuyer sur des expériences permettant de dégager un **processus de professionnalisation** (compétences professionnelles). Le candidat peut, à ce titre, revenir sur son **cheminement/processus réflexif** toujours en mouvement depuis l'écriture et l'envoi de son rapport.



ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le jury tient à rappeler que la passation de la certification complémentaire ne relève aucunement, nous le répétons, d'une validation d'acquis d'expériences qui, pour être précieuses, ne suffisent toutefois pas à être admis. **La passation de l'examen n'est pas un préalable à la formation des candidats.** Ceux-ci, une fois admis, peuvent postuler sur des postes spécifiques (académiques ou nationaux). Le jury attend des candidats une **solide culture théâtrale** (références théoriques, génériques, histoire et évolution du genre, scènes contemporaines, rapport au texte et à la scène), un **intérêt** et une **fréquentation authentiques des salles de spectacles**, y compris en dehors des spectacles vus avec les élèves.

L'entretien de 20 minutes maximum

Celui-ci, conduit par le jury, lui permet de cerner la **motivation du candidat**, d'évaluer **ses connaissances** : textes de référence, programmes de l'enseignement du théâtre dans les classes, pièces du répertoire (classique et contemporain), **notions** et **concepts** liés à cet enseignement (relire les théoriciens du genre et s'intéresser aux questionnements qui traversent l'histoire du genre, notions de scénographie, de dramaturgie, grands débats autour de la mise en scène...). Le jury attend une **pratique de spectateur averti** permettant au candidat de proposer une **analyse critique des spectacles vus**. Celle-ci est d'autant plus fondée qu'elle s'appuie sur une expérience de spectacles vus depuis plusieurs années. La connaissance des metteurs en scène qui en ont modifié notre perception est aussi un attendu du jury. Cette **culture théâtrale vivante** doit permettre au candidat de comparer, de mettre en perspective différentes œuvres et mises en scène.

La passation de la Certification Complémentaire Théâtre est un examen exigeant qui se prépare. Il valide des *compétences particulières qui ne relèvent pas nécessairement du champ du concours [des candidats]*, BO n°30 du 25-7-2019. Les exigences de cet examen impliquent une préparation articulant références institutionnelles, lectures théoriques universitaires, analyse de pratiques. Le jury félicite les candidats admis et invite les futurs candidats à s'approprier et prolonger les conseils de ce rapport.

Claudie VALMALETTE

IA-IPR Lettres, Responsable Dossier Théâtre

Présidente du Jury



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Annexe : De quelques ressources, à titre indicatif, pour préparer la Certification Complémentaire Théâtre

- BENHAMOU Anne-Françoise, *Dramaturgies de plateau*, Les Solitaires Intempestifs, 2012
- BIET Christian et TRIAU Christophe, *Qu'est-ce que le théâtre ?* Folio-Essai, 2005
- BRAUNSCHWEIG Stéphane, *Petites portes- Grands paysages*, Le Temps du théâtre, 2007
- BROOK Peter, *L'Espace vide. Ecrits sur le théâtre*, Points-Essais, 2014
- DANAN Joseph et RYNGAERT Jean-Pierre, *Éléments pour une histoire du texte de théâtre*, Dunod, 1997
- DORT Bernard et Roland BARTHES, *L'Ere de la mise en scène*, Théâtre aujourd'hui n°10
- DULIBINE Chantal et GROSJEAN Bernard, *Coups de théâtre en classe entière*, Scéren, 2004
- JOUVET Louis, *Témoignages sur le théâtre*, Flammarion, 2009
- NAUGRETTE Catherine, *L'Esthétique théâtrale*, Nathan Université, 2000
- PAVIS Patrice, *La mise en scène contemporaine – Origines – Tendances – Perspectives*, A. Colin, 2002
- PY Olivier, *Epître aux jeunes acteurs pour que soit rendue la parole à la parole*, Actes Sud, 2000
- ROUBINE Jean-Jacques, *Introduction aux grandes théories du théâtre*, A. Colin, 2004
- RYNGAERT Jean- Pierre, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Dunod, 1991
- STANILAVSKY Constantin, *Ma vie dans l'art*, L'Age d'homme, 1999
- VILAR Jean, *De la tradition théâtrale*, L'Arche, 1999
- VINAVER Michel, *Ecrits sur le théâtre*, L'Arche, 2002
- VITEZ Antoine, *Ecrits sur le théâtre*, POL, 1975-1983

Revues

Alternatives théâtrales, Bruxelles

Les Carnets du Rond-Point, éditions de l'Amandier

Études théâtrales, Centre d'Études théâtrales de l'université catholique de Louvain-la-Neuve

Théâtre aujourd'hui, Canopé

Bulletins officiels

- BO spécial n°1 du 22/01/19 (enseignement optionnel 2nde générale et technologique ; 1^{ère} générale et technologique ; enseignement de spécialité 1^{ère} générale) :
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=38502
- BO spécial n°8 du 25/07/19 (enseignement optionnel Terminale générale et technologique ; enseignement de spécialité Terminale générale) :
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39051



ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EDUSCOL – Ressources

<https://www.eduscol.education.fr/theatre>

<http://www.eduscol.education.fr/1710/programmes-et-ressources-en-theatre-voie-gt>

Sitographie

<https://www.reseau-canope.fr/edutheque-theatre-en-acte/>

<https://www.theatre-contemporain.net/contacts/Ministere-de-l-Education-nationale/selections/>

A consulter également

Antigone en ligne : aborder le théâtre par la représentation

Théâtre en acte : une pièce, une vidéo, un appareil critique et pédagogique

Pièces démontées : des dossiers pédagogiques en écho à la création théâtrale contemporaine

Le Théâtre du Soleil

TDC La scène française contemporaine

Fictions sur France Culture

La Comédie française : ressources numériques

Théâtre de l'Odéon : ressources pédagogiques